



Mairie de Varilhes Place de l'Hôtel de ville BP8 09120 Varilhes

Varilhes, le 04 mars 2019

à

Mme Carole DELGA  
Présidente du Conseil  
Régional d'Occitanie

**OBJET :** Conséquences de la conduite à agent seul et vente de billet à bord des trains

Madame la Présidente,

Je vous remercie de l'attention que vous avez porté au courrier que nous vous avons adressé le 11 décembre 2018.

Votre réponse est datée du 26 février 2019 et depuis le 9 décembre jour de la mise en place des Trains sans contrôleur sur l'axe Toulouse <---> Foix, vous n'êtes pas sans savoir qu'un grand nombre d'actes répréhensibles y ont été recensés.

**Notre Comité a eu connaissance de 6 cas d'agressions :**

Une à caractère sexuel le mercredi 19/12/2018 dans le train TER 539165 (871479), départ de Toulouse à destination d'Ax les Thermes, une jeune fille de 15 ans a été victime de violence verbale suivie d'attouchements sur les cuisses et l'entrejambe par un individu de sexe masculin, seule l'intervention d'une voyageuse a mis en déroute son agresseur.

En début d'année, c'est une affaire de racket sur des jeunes qui a eu lieu.

Pour ces deux cas, les victimes n'ont pas voulu porter plainte par peur de représailles. Nous connaissons ces faits car nous sommes en relation avec les victimes ou leurs proches.

La SNCF se dédouane car il n'y a pas eu de plainte déposée.

Un deuxième cas de racket a eu lieu le 18 janvier 2019 et là par contre un des agresseurs a été arrêté en gare de Toulouse.

Depuis 3 autres cas ont été portés à notre connaissance. Nous ne parlons ici que de cas qui nous sont connus.

Cette situation est préoccupante et n'augure rien de bon pour la tranquillité et la sécurité des voyageurs car en cas d'agression les usagers n'ont qu'une possibilité comme vous le rappelez si bien appeler le 3117. En quoi cela est rassurant pour une personne qui se fait agresser d'appeler ce numéro, lui en laissera-t-on le temps ? Et pour les personnes qui se font racketter leur téléphone mobile, elles demandent à leur agresseur de leur prêter le temps d'appeler la plateforme ?

Au-delà de ces cas répréhensibles, il y a les incivilités que nous appellerons courantes, fumer dans les rames, chiens agressifs, vélos entreposés n'importe comment et en trop grand nombre, sur les AGC couloir bondé derrière la porte d'accès à la cabine du conducteur (ce qui l'empêchera d'intervenir rapidement en cas de danger), etc...

La conduite à agent seul amplifie ces dysfonctionnements dans les rames, mais pas que !

## **Accident de Varilhes :**

Le vendredi 15 février un train TER a percuté une voiture sur un passage à niveau à hauteur de la gravière de Varilhes.

Heureusement sans bilan humain.

L'agent de conduite s'est trouvé seul pour gérer les procédures de sécurité liées à cette situation et les voyageurs en état de stress. Une vingtaine d'usagers ce jour là qu'en aurait t-il été avec un train surchargé ?

Dans une situation anxiogène comme celle-ci, convenez qu'un deuxième agent aurait pu atténué les effets de ce cas difficile.

La SNCF et le Conseil Régional au travers de la convention en appliquant à la lettre les nouvelles directives soumettent les usagers/voyageurs à un risque calculé.

Nous vous demandons de remédier à cette politique, vous en avez la possibilité.

## **Qualité d'accueil fortement réduite :**

Nous ne pouvons nous satisfaire de la réponse que vous nous faites en ce qui concerne les ventes de titres de transport à bord des trains.

Des fermetures de guichets et des réductions importantes de l'amplitude horaire d'ouverture.

La digitalisation. Toujours plus d'automates qui engendre une déshumanisation des gares.

Exemples vécus de personnes n'ayant pu prendre leur billet (automate en panne, cas de Varilhes dernièrement ou gare fermée avec l'automate à l'intérieur, cas de Tarascon) ne peuvent se le procurer au guichet puisque la politique de rentabilité en a décidé la fermeture partielle ou définitive.

Comme le stipule la plaquette distribuée aux usagers (mais ce mot est-il encore politiquement correct ?) par SNCF TER Occitanie, il ne leur reste plus que la solution d'acheter leur billet sur leur smartphone ou tablette, or comme 25% de la population, si elles n'en possèdent pas ou si elles n'ont pas de carte bancaire, il ne leur reste que deux solutions : ne pas prendre le train ou le prendre en connaissant les risques qu'elles encourent, « coup de chance » pas de contrôle voyage gratuit, « pas de chance » contrôle par brigade 50€ d'amende 100€ si pas réglée de suite, plus le prix du billet.

Les EML (Equipe Mobile Ligne), nom convenable pour désigner les brigades répressives qui contrôlent les trains par opération coup de poing infligerons une amende à ces personnes en infraction qu'elles soit de bonne foi ou non.

D'après les remontées que nous avons, une fois ces contrôles effectués, les actes d'incivilités redoublent d'intensité et dans les pires situations certains s'en prennent au seul agent présent : le conducteur.

Nous savons que la police est intervenue plusieurs fois en gare de Foix appelée suite à des incidents dans un train.

## **Conditions de voyage considérablement dégradées :**

Des arrêts et des trains supprimés en gare de Venerque et Pins-Justaret pour les trains en contre-pointe ce qui oblige les usagers à faire des km voiture supplémentaires pour rejoindre une autre gare (n'est-ce pas contradictoire avec les annonces du gouvernement pour l'environnement ?).

Pour aller de Venerque-Le Vernet à Toulouse en fin de journée en semaine, il ne reste qu'un train à 15h55 le suivant étant à 19h57, le train de 16h54 a été purement et simplement supprimé pourtant de nombreux usagers l'empruntaient. A Pins-Justaret, il n'y a plus aucun arrêt en direction de Toulouse entre 13h57 et 19h02.

En plus de la suppression des arrêts à Venerque-Le Vernet et Pins-Justaret sur les trains maintenus, de nombreux trains en contre-pointe sont purement et simplement supprimés à savoir le 8h18, 9h18 et 10h18 au départ de Toulouse, et le 16h45, 17h45, 19h45, 20h45 et 22h15 à l'arrivée à Toulouse. Par ricochet cela entraîne la suppression de trains en fin de l'heure de pointe à savoir le 19h19, 20h18 et 21h18 au départ de Toulouse et le 9h45, 10h45 et 11h45 à l'arrivée à Toulouse.

Une pétition réunissant plus de 1400 usagers mécontents de subir ces nouvelles mesures est actuellement en ligne et montre le fort rejet de ces changements.

Cet état des lieux, avec des exemples concrets, n'est pas exhaustif et c'est rester sourd à nos propos que de prétendre que tout va vers le mieux lorsque sur le terrain les usagers et les cheminots subissent les affres de ces politiques.

Dans un contexte de course insensée à la rentabilité en lieu et place de l'Humain, les décideurs s'éloignent totalement du quotidien des citoyens et nous constatons que c'est un choix de société qui laisse sur le carreau grand nombre de vos administrés.

Pourtant vous n'hésitez à prétendre lors de votre interview à l'ECHO-09 de février 2019 que « chaque jour, vous vous employez à rassembler citoyens, élus, territoires, à retrouver une proximité, de l'écoute. Que votre bureau, c'est le terrain ! »

En vérité le terrain c'est des trains bondés, irréguliers quand ils ne sont pas supprimés et insécurisés. Nous ne pouvons nous en satisfaire.

Mettez en adéquation vos propos pour qu'ils ne restent pas des mots : « Mon intention est vraiment de montrer aux habitants qu'ils sont acteurs de leur Région et que leur voix compte. Je garde le cap pour faire émerger une Région forte, innovante, solidaire ».

Quant au développement des territoires de massif à l'horizon 2025. Comment prétendre développer alors même que le tronçon de ligne « Foix - La Tour de Carol » est classé « économiquement non rentable » et qu'actuellement aucune condition nous fait penser à un changement de cap pour un maintien pérenne de la ligne.

Les choix de la SNCF et ceux du Conseil Régional au travers de la convention sont néfastes, nous n'aurons de cesse de les dénoncer.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.

Pour le Comité de Défense de la Ligne Ferroviaire de l'Ariège

Jean-Jacques LASMOLLES

